



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 24 avril 2019** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 15 avril 2019.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles). Compte pour l'exercice 2018: approbation.
3. Église protestante évangélique de Braine-l'Alleud. Compte pour l'exercice 2018 : avis.
4. Comptes annuels de la commune pour l'exercice 2018 : approbation.
5. Budget communal de l'exercice 2019. Modification n° 1 (services ordinaire et extraordinaire) : décision.
6. Service d'accueil extrascolaire organisé en collaboration avec l'I.S.B.W. (*Intercommunale Sociale du Brabant wallon*). Convention quadripartite (I.S.B.W./commune/écoles du réseau libre) pour l'année civile 2019 : approbation.
7. Convention entre l'*Intercommunale Sociale du Brabant wallon* (I.S.B.W.) et la commune dans le cadre du secteur "ATL" (*accueil des enfants durant leur temps libre*) pour l'année civile 2019 : approbation.

8. Renouvellement de la C.C.A.T.M. - Quart communal : désignation au scrutin secret de 3 membres du Conseil communal et de leurs suppléants.
9. Renouvellement de la C.C.A.T.M. - Secteur privé : désignation de 9 membres, de leurs suppléants et du président.
10. Renouvellement de la C.C.A.T.M.: adoption du règlement d'ordre intérieur.
11. A.s.b.l. *Centre culturel du Brabant wallon* (C.C.B.W.) : désignation, au scrutin secret, de deux délégué(e)s à l'assemblée générale.
12. *Association Braine Culture* (A.B.C.) A.s.b.l.: proposition, au scrutin secret, d'un candidat administrateur.
13. A.s.b.l. TV COM : désignation, au scrutin secret, d'un délégué à l'assemblée générale.
14. *Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces* A.s.b.l. : désignation, au scrutin secret, d'un délégué à l'assemblée générale.
15. *Contrat de rivière Senne* A.s.b.l. – Soutien financier de la commune pour les années 2020-2022 : décision.
16. Marchés de travaux en matière d'éclairage public. Renouvellement de l'adhésion à la centrale d'achat de l'intercommunale *ORES Assets* : décision.
17. Adhésion au marché portant sur l'accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française : décision.
18. Vente à la commune par M. Jean-Marc POELAERT- pour l'euro symbolique, en exécution d'une charge d'urbanisme -, d'une parcelle (contenance : 339 m²) sise à Braine-le-Château, rue de la Libération, 15 (au fond du terrain sur lequel est érigé l'ancien immeuble de télécommunications). Projet d'acte authentique : approbation.
19. Vente à la commune - pour le prix de 155.000,00 EUR - du "plateau" de l'ancienne gare de Braine-le-Château (terrain d'une superficie de 6.467 m² entre la Place de la Station et la rue A. Latour, propriété de la SNCB, S.A. de droit public). Projet d'acte authentique préparé par le Comité fédéral d'acquisition de biens immeubles (*Service Public Fédéral FINANCES*) : approbation.
20. Politique communale en matière de promotion de la mobilité active. Convention à signer entre la Wallonie et la commune pour mise à disposition de la ligne de chemin de fer désaffectée n°115/2 (tronçon situé entre les bornes métriques 3,850 km et 10,078 km c.-à.-d. de l'Avenue Reine Astrid à la limite avec Clabecq-Tubize) : approbation.
21. Acquisition de gré à gré, pour cause d'utilité publique, d'une parcelle de terrain (193 m²) située le long du sentier du Petit Beau Bois à Braine-le-Château (propriété des consorts VAN OUYTSEL) : décision. Projet d'acte authentique : approbation.
22. Vente de gré à gré, par la commune, aux époux Frédéric GHYSELS-MATHIEU et aux époux Chris VOGELEER-VERSCHUEREN, de parcelles (superficies respectives : 114 m² et 27 m²) retirées du domaine public, rue de la Fontaine Maqué, entre les lots 11 et 12 du lotissement dit du "*Bois du Foyau*" : décision. Projet d'acte authentique : approbation.
23. École communale (section maternelle). Ouverture d'un emploi subventionné supplémentaire (mi-temps) du 25 mars 2019 au 28 juin 2019 à l'implantation de Braine-le-Château : ratification d'une décision du Collège communal.
24. Fonds d'investissements à destination des Communes via un "droit de tirage" à leur profit. Plan d'investissement 2019-2021 établi sur base des lignes directrices tracées par la Wallonie (pouvoir subsidiant) : approbation avant décision ministérielle.

25. Voirie communale. Amélioration de l'avenue Reine Astrid (partie), de la Place de Noucelles et de la chaussée d'Ophain à Wauthier-Braine. Marché de services d'étude et de direction des travaux. Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.
26. Travaux de réaménagement de la Grand'Place de Wauthier-Braine et des rues adjacentes. Engagement de dépenses au-delà des crédits appropriés actuellement disponibles (par délibération du Collège communal du 5 avril 2019) : approbation.
27. Modification de voirie. Création d'une zone de stationnement à l'Avenue des Boignées dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par la S.A. THOMAS & PIRON HOME pour un bien sis rue Désiré Seutin, 6 : approbation.
28. Modification de voirie. Création d'une zone de croisement dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur et Madame Stefan MOREAU-BETTENS pour un bien sis rue Henri Gouvert, 42 : approbation.

HUIS CLOS

29. Statut pécuniaire des grades légaux (Directeur général et Directeur financier). Nouvelle échelle barémique applicable au 3 décembre 2018 [classement de la commune en catégorie 2 (de 10.001 à 20.000 habitants) au sens de l'article L1124-6 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié] : décision.
30. Personnel du service communal *Jeunesse et cohésion sociale*. Réduction volontaire - à titre temporaire - des prestations (d'un temps plein à un mi-temps) d'un animateur : décision.

Personnel enseignant

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

31. Institutrice maternelle (charge incomplète égale à 6/26) dans un emploi vacant de durée limitée à l'implantation de Braine-le-Château.
32. Institutrice maternelle (charge incomplète égale à 2/26) dans un emploi vacant de durée limitée à l'implantation de Braine-le-Château.
33. Maître spécial de psychomotricité (charge incomplète égale à 2/26) dans un emploi vacant de durée limitée à l'implantation de Braine-le-Château.
34. Institutrice maternelle (charge égale à 12/26) dans un emploi non vacant à l'implantation de Noucelles (remplacement partiel d'une titulaire de classe à horaire complet).
35. Institutrice maternelle (charge égale à 21/26) dans un emploi non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine (remplacement d'une titulaire de classe à horaire incomplet).
-
36. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle dans un emploi vacant (charge complète).
37. Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire dans un emploi vacant (charge complète).
38. Démission d'un maître spécial de psychomotricité nommé à titre définitif dans une charge partielle comportant 7/26 : prise d'acte et acceptation.
39. Nomination à titre définitif d'un maître spécial d'éducation physique dans une charge partielle complémentaire comportant 6/24.
40. Mise en disponibilité pour raison médicale d'un maître spécial de religion catholique : information.
-